



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Cachemire

Question écrite n° 81629

Texte de la question

M. Alain Marsaud appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation au Cachemire. Alors que l'hiver arrive dans l'Himalaya, près de 100 000 personnes qui vivent dans des régions difficiles d'accès et qui n'ont toujours reçu aucune aide plus d'un mois et demi après le tremblement de terre du 8 octobre sont en danger de mort. D'autant plus que de fortes pluies et des chutes de neige viennent d'interrompre l'acheminement par hélicoptère de l'aide aux rescapés du séisme les plus isolés. Selon les Nations unies, plus d'un million de personnes au Cachemire sont encore en « état d'insécurité nutritionnelle ». La Communauté internationale, très mobilisée lors du tsunami qui a ravagé l'Asie du Sud, semble nettement moins sensible au sort des montagnards du Cachemire. Moins de la moitié des 550 millions de dollars de fonds d'urgence réclamés par les Nations unies ont été versés et les organisations humanitaires redoutent que le financement de leurs opérations ne se tarisse en plein hiver. Selon une étude menée conjointement par le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Unicef et l'organisation humanitaire britannique Oxfam, 2,3 millions de personnes devront recevoir une aide alimentaire jusqu'à avril 2006. Compte tenu de la situation, il lui demande quelles mesures pourront être prises afin qu'une aide puisse être apportée, dans les meilleurs délais, à cette population en difficulté.

Texte de la réponse

Après le tremblement de terre qui a touché le Pakistan le 8 octobre dernier et qui a fait 87 000 morts, la quasi-totalité des infrastructures médicales et publiques du Cachemire pakistanais (écoles, administrations) a été détruite. Aujourd'hui encore, trois millions de personnes sont sans abri alors que les conditions climatiques hivernales sont particulièrement rigoureuses. Face à cette situation, la France a apporté une aide d'urgence immédiate en dépêchant, le jour même du séisme, une équipe de la Sécurité civile, du personnel et matériel médical civil et militaire à Muzaffarabad, épice centre du séisme. Plus de 200 tonnes de fret d'aide humanitaire ont également été envoyées. Outre cet effort initial (estimé à 3 millions d'euros), la France a affecté près de 9 millions d'euros à des agences des Nations Unies présentes sur le terrain (UNICEF et PAM notamment) ainsi qu'au CICR pour acquérir des médicaments et mener des campagnes de vaccination. Doit également être prise en compte la contribution française à l'aide européenne d'urgence (ECHO), de l'ordre de 13 millions d'euros. Le ministre des affaires étrangères s'est rendu au Pakistan les 19 et 20 novembre 2005 à l'occasion de la conférence des donateurs. La France a annoncé 80 millions d'euros de prêts à taux très concessionnels pour contribuer à l'effort de reconstruction, ainsi que 1,3 million d'euros de dons pour financer des études de projets. Le ministre s'est rendu à Muzaffarabad, où il a pu se rendre compte de l'étendue des dégâts et du travail remarquable des ONG, notamment françaises. Une mission d'évaluation conjointe du ministère des finances, du ministère des affaires étrangères et de l'agence française de développement s'est d'ores et déjà rendue sur place. En accord avec les autorités pakistanaises, des projets dans le domaine de la santé, de l'eau en matière d'assainissement et de la construction de logements en zone rurale seront privilégiés. Plusieurs d'entre eux devraient être mis en oeuvre rapidement. L'Union européenne s'est également mobilisée, apportant une aide humanitaire aux victimes du séisme pour un montant global de 48,6 millions d'euros. Au total, les engagements

annoncés par la Communauté internationale lors de la conférence des donateurs (soit 5,4 milliards de dollars) ont dépassé les besoins, estimés par les autorités pakistanaises à 5,2 milliards de dollars.

Données clés

Auteur : [M. Alain Marsaud](#)

Circonscription : Haute-Vienne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81629

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2005, page 11674

Réponse publiée le : 14 février 2006, page 1519